



## Les avocats de Bobigny réclament le "Samu judiciaire" pour un "tribunal dans le coma"

Bobigny, 8 févr. 2016 (AFP) -

Le barreau de Seine-Saint-Denis a décidé lundi d'attaquer l'État en déni de justice compte tenu des délais devenus "insupportables" au tribunal de Bobigny, confronté à un manque d'effectifs chronique.

Les avocats, réunis en assemblée générale extraordinaire lundi matin à Bobigny, ont convenu "d'engager une action en responsabilité de l'État" en rassemblant d'ici le 8 mars des dizaines d'assignations au nom de leurs clients les plus lésés par l'allongement de ces délais, en particulier dans les affaires familiales.

"Le but, c'est que le Garde des Sceaux envoie le Samu judiciaire à ce tribunal dans le coma", résume Me Stéphane Campana. Le bâtonnier cite en exemple les délais de convocation dans les dossiers de divorce qui sont passés, depuis septembre, de 11 à 14 mois, "quand trois mois suffisent à Paris".

Les assignations réunies par les avocats seront déposées collectivement auprès de ce tribunal de grande instance (TGI) du nord-est de Paris, le deuxième plus important de France en termes de volume d'affaires à traiter. Elles pourront déboucher sur le versement, par l'État, de dommages et intérêts à leurs clients, dont certains attendent depuis des mois d'obtenir des droits de visite ou des pensions alimentaires.

En décembre, le TGI de Bobigny, a décidé de supprimer 20% de ses audiences, toutes chambres confondues, en raison du manque de magistrats: au 1er janvier, il lui manquait 24 juges à temps plein sur les 124 postes prévus, et 44 procureurs pour un effectif théorique de 53.

"Des magistrats, il en y a plein à Paris", s'indigne Me Campana. "Ce n'est pas compliqué de les faire venir: quatre stations de métro, c'est gérable", poursuit-il.

"On ne se plaint pas d'être moins bien doté que la capitale" assure l'avocat. "Nous constatons seulement que ça marche à Paris alors qu'ici ça ne marche plus du tout", s'inquiète-t-il.

Cette action du barreau de Seine-Saint-Denis rejoint la colère des magistrats et des fonctionnaires de justice du TGI: les trois corporations invitent à une journée portes ouvertes à Bobigny le 15 février "afin de procéder avec eux à un état des lieux et revendiquer des moyens immédiats pour la justice", selon leur communiqué commun qui s'alarme "d'une justice à la veille du dépôt de bilan".

Ils "dénoncent depuis plusieurs années une situation de sous-dimensionnement et de sous-effectif chroniques qui n'a fait que s'aggraver, et qui place le département de Seine-Saint-Denis au ban de la République".

bl/sab/mig/fm

Afp le 08 févr. 16 à 18 50.